

2024-0634
2024-02-22

Onguard DESTRUCTEUR DE GUÊPES ET FRELONS

PRODUIT SOUS PRESSION

Tue les guêpes, les guêpes jaunes et les frelons sur contact
À action rapide, tue les guêpes, les guêpes jaunes, et les frelons.
Tue rapidement par contact les insectes atteints lors du traitement et tue par effet résiduel les insectes qui reviennent au nid traité.
Rejoint les nids qui sont à plus de 15 pieds du sol.
Tension disruptive: 41.0 KV déterminée par la technique ASTM D-877-87
Ce produit peut être utilisé pour tuer les nids de guêpes, de frelons et de guêpes jaunes, dans les arbres ou attachés aux bâtiments

DOMESTIQUE

No. D'Homologation 31883 Loi P.A.

Lire l'étiquette avant l'utilisation

PRINCPE ACTIF:

Tétraméthrine0.200%
d-phénothrine (Sumithrin™) ... 0.125%

Contenu net ___grammes

DANGER



EXTREMEMENT INFLAMMABLE EXPLOSIF

GARDEZ HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

UR-CAN INC.

**PO Box 20069 Brant Hills
Burlington, ON L7P 0A4
(888)-484-3213**

MODE D'EMPLOI

NE PAS UTILISER DANS LES HABITATIONS

Bien agiter avant l'utilisation. Tenir le contenant vertical avant de vaporiser.

Ne pas utiliser la tétraméthrine dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. Nettoyer les surfaces traitées avant de les utiliser pour préparer de la nourriture. Utiliser uniquement pour des traitements localisés, ceux le long d'un périmètre ou ceux dans les fissures et les interstices. Un traitement localisé est effectué sur la surface d'une aire ne mesurant pas plus de 0,2 mètre². Les traitements localisés ne peuvent être adjacents les uns aux autres et la superficie totale traitée de tous les traitements localisés dans un même site ne doit pas dépasser 10 % de la surface entière à traiter (c'est-à-dire celle constituée des planchers, des murs et des plafonds). Un traitement dans les fissures et les interstices est fait dans une ouverture étroite sur les surfaces de la structure. De telles ouvertures apparaissent communément aux joints d'expansion, aux points d'entrée des services publics et entre différents éléments de construction (par exemple, les plinthes et les moulures). Un traitement le long d'un périmètre extérieur ou par bande à l'aide d'un produit antiparasitaire est fait sous forme d'une bande continue d'une largeur plus petite que 1 mètre. Les aires résidentielles sont définies comme tout site d'utilisation où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé pendant ou après un traitement. Dans le cas des utilisations visant les structures dans des sites résidentiels, cela signifie des maisons, des écoles, des restaurants, des immeubles publics ou tout autre secteur où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé possiblement.

Pour le contrôle des nids de guêpes, de guêpes jaunes, et de frelons (dans les arbres ou attachés aux bâtiments): Le meilleur temps pour faire l'application est tôt le matin ou tôt en soirée, lorsque la température est plus fraîche, que la majorité des insectes sont dans leur nid et que peu d'activité est observée autour de l'ouverture du nid. Appliquer seulement s'il n'y a pas de vent. Tenez-vous à une distance sécuritaire du nid, et non pas directement sous le nid. Tenir le contenant au bout des bras, en pointant la buse de vaporisation vers le nid. Diriger le jet de vaporisation vers l'ouverture du nid en premier. Ensuite, vaporiser le produit sur le reste du nid jusqu'à ce qu'il soit saturé. Il se peut que les insectes qui auront été atteints du produit tombent du nid et meurent. Tous les insectes qui retourneront au nid à la suite du traitement seront tués. Après 48 heures, porter des gants pour enlever le nid traité. Le feuillage des plantes désirables qui a été atteint par le jet de vaporisation devrait être rincé à fond avec de l'eau.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Toxique pour les abeilles. Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes jaunes, frelons et guêpes. Nocif si avalé ou absorbé par la peau. Ne pas respirer les vapeurs ou le jet de vaporisation. Cause une irritation modérée des yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manutention. Ne pas contaminer la nourriture, les ustensiles, les contenants à nourriture, ou les endroits où l'on prépare la nourriture. Cet insecticide est toxique pour les poissons et les autres invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement à l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage ou lors de l'élimination des déchets. Sortir les animaux au moins 1 heure lors de la pulvérisation dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération soit terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

Contenu sous pression. Ne pas appliquer ou entreposer près de sources de chaleur ou de flammes nues. Ne pas percer ou incinérer le contenant. L'exposition à des températures dépassant 50° peut causer l'explosion du contenant. Ne pas appliquer ce produit autour

2024-0634
2024-02-22

d'équipements du au risque de choqué.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ELIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette pour relâcher la pression résiduelle. Envelopper le contenant avec plusieurs épaisseurs de papier journal et jeter avec les ordures ménagères.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de sources de chaleur et de flammes nues.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.